

CONSEIL ECOLE MATERNELLE 3ème trimestre

Date : 13/06/2019

Lieu : Réfectoire Antoine Geoffre Baillargues

Début du conseil : 18h00

Fin du conseil : 19h30

Présents

Thierry Geldoph (E) inspecteur

Équipe pédagogique :

Dago Edith (E), Lemaitre Karine, Babikian Marlène, Pascal Evelyne, Gonzalez Charline, Delzescaux Christine, Cauquil Brigitte, Manzi Françoise, Voyat Isabelle, Chazalon-Gautier Chantal (directrice), Amélie Clanet (E)

atsem : Lucie Jalby

Mairie

Gautier Sandrine, Rafalis Emma, Destailats Aline, Ribeiro David, Vidal Laetitia et Mickael, Emma Rafalis

Parents d'élèves

GPE : Descotte Julie, Ruescas Émeline, Portales Elodie, Farrugia Stéphanie,
AIPE : Samraoui Nedjma , Almonacil Virginie

Ordre du jour

- Remerciements préau (associations + équipe éducative)
- Effectifs 2019 et équipe pédagogique
- Projets pédagogiques (réalisés et à venir) : carnaval, top chèvre, sorties de fin d'année, séances piscine, sortie bus d'éveil 3^{ème} trimestre, école éco-citoyenne (tri), exposition de fin d'année, projet danse année scolaire 2019-2020
- Bilan financier de la coopérative scolaire

- Questions diverses des associations de parents d'élèves (cf invitation)

COMPTE RENDU

Remerciements pour le préau et les jeux de la part de l'équipe éducative et des associations.

Effectifs 2019 et équipe pédagogique :

Nombre d'élèves prévus : 259 au 13/06.

73 PS

97 MS

89 GS

8 personnes ont informé Mme la Directrice qu'elles étaient en train de réaliser les démarches d'inscription.

19 radiations.

Mme Gonzalez quitte l'école et change de département.

La classe 9 est affecté à Mme Dago qui est toujours en arrêt maladie. Il se peut que Mme Clanet conserve cette classe.

Laura Longuet, qui assure la décharge de Mme la Directrice, sera également remplacée.

Mme la Directrice a demandé un congé de formation professionnelle à partir de la rentrée et jusqu'en juillet 2020. En cas d'acceptation, Mme Delzescaux la remplacera. Mme Pascal remplacera Mme Delzescaux en cas d'absence.

Atsems : Rachel Lebris remplace Brigitte Chaptal qui a pris sa retraite. L'équipe pédagogique est très satisfaite de son travail.

Christine Calatayud (atsem) devrait prendre sa retraite fin janvier 2020.

Projets pédagogiques (réalisés et à venir) :

Carnaval : malgré le temps menaçant, il a eu lieu le 16 avril dans l'enceinte de l'école. Cela s'est très bien passé, les enfants se sont bien amusés. Il y a eu un défilé dans la cour, jeux avec confettis, de la musique et des crêpes offertes par l'AIPE dans chaque classe.

Top chèvre : Les classes participantes ont beaucoup aimé le projet. Les recettes ont été effectuées dans les classes. Chaque enfant s'est vu offrir le livre de recettes comprenant 50 recettes. Les classes ayant participé au concours ont été invitées à visiter la Chèvrerie de Baillargues. Une dégustation de fromage et de lait de chèvre avec sirop a été offerte par le GPE.

Les classes se sont rendues à la chèvrerie à pied. Les enseignantes ont indiqué que le trajet était par endroit un peu dangereux pour des petits (pas de trottoir à un endroit, traversée du pont de l'autoroute peu sécurisée).

La mairie rappelle que les enseignantes peuvent faire appel à la police municipale dans ces cas-là. Les enseignantes répondent qu'il faut faire la demande très en avance, ce qui est difficile car les dates sont fixés au dernier moment et peuvent bouger.

La mairie propose de mettre à la disposition des classes la calèche de Baillargues qui peut accueillir jusqu'à 20 adultes pour ce type de sortie.

-Sortie de fin d'année :

Classes 1, 2 et 3 , 4 juin : Jeux sur la plage de Palavas puis pique-nique au Grau du Roi et visite du Seaquarium.

Classes 5 et 10 : La sortie de fin d'année à Green Parc a dû être annulée à cause des intempéries. Les deux bus annulés le matin même, ont été facturés 180 € par la compagnie (soit 60€ par classe). Une sortie au zoo est en cours d'organisation.

séances piscine : Les maîtresses sont très satisfaites du travail effectué par l'équipe des maîtres-nageurs de la piscine de Saint Brès : Héraclès.

La classe de Mme Gonzalez a été privée de piscine. En cause l'absence d'un parent accompagnateur au dernier moment. La mairie propose que l'ATSEM d'une autre classe puisse passer l'agrement pour qu'elle remplace le parent absent de manière exceptionnelle. L'atsem de la classe doit s'occuper des enfants et ne peut être dans l'eau pendant les séances piscine. Il faudrait donc que ce soit l' ATSEM d'une autre classe qui vienne pour aider en cas de besoin.

Les enseignantes précisent que cela ne doit être basé que sur le volontariat des atsems.

L'enseignante de la classe concernée indique que c'est quand même regrettable que les parents ne se mobilisent pas pour leurs enfants.

Sortie bus d'éveil 3^e trimestre : Une sortie au Lac du Crès est prévue mardi 18/06 le matin de 9h15 jusqu'à 11h15 pour la classe 5. Les enfants resteront probablement uniquement dans la partie jeux.

Fête des enfants : Elle aura lieu dans l'enceinte de l'école sur le temps scolaire le 21 juin matin.

Les parents sont mobilisés et fortement invités à participer pour tenir des stands. De nombreux stands de jeux et de maquillage sont prévus.

Les glaces et jus de fruits seront offerts par le GPE qui tiendra comme l'an dernier un stand trombinoscope.

Accueil des futurs élèves : Il a eu lieu le mardi 4 juin. Il s'agit d'une porte-ouverte destinée à la visite de l'établissement et au dépôt de dossier d'inscription. Cette manifestation qui a lieu depuis 5 ans à l'initiative de Mme la directrice, permet un gain de temps dans la gestion des inscriptions à la maternelle. Il n'y a pas de présentation ni de l'équipe pédagogique ni des associations, cela est fait en septembre.

Les associations de parents d'élèves n'y sont pas conviées car les nouveaux parents ne sont pas réceptifs sur ce sujet à ce moment-là.

Accueil des enfants de la crèche Petit Prince : 10 enfants avec leurs accompagnateurs, ont visité l'école et ont participé à un moment de récréation dans la cour de la maternelle.

Un échange avec la crèche municipale a lieu tout au long de l'année.

Le projet d'école éco citoyenne continue :

Collecte des Pom'potes avec l'aide de Céladonie qui a rapporté 200€ à l'école.

Collecte des bouchons, des outils scripteurs, des piles, compost.

Le troc s'organise avec l'école élémentaire qui récupère les pompotes pour la maternelle alors que la maternelle récupère le papier blanc pour l'élémentaire.

L'école a reçu le Premier Prix départemental d'école citoyenne. Le dossier est parti au niveau national pour concourir. C'est la première fois qu'une école maternelle obtient un prix. La remise des prix aura lieu le 30 juin et Mme la directrice en profite pour remercier les parents qui seront présents avec leur enfant à cette manifestation.

Dans cette dynamique et cet état d'esprit, l'an prochain, l'association Céladonie va intervenir auprès des grandes sections pour sensibiliser les enfants au tri.

L'exposition de fin d'année :

Le vernissage aura lieu le mardi 25 juin à 17h30 et ceci jusqu'à 19h. L'Aipe offre un apéritif aux enfants et parents. Le GPE vendra des barbes à papa et du popcorn au profit de l'école maternelle.

Projet danse année scolaire 2019-2020 :

Le thème de l'année prochaine sera autour du tri et de la nature avec également un projet danse. Chaque classe aura 6h de danse avec la chorégraphe Laurence Pages qui travaillera à partir d'un album choisi par niveau scolaire sur le thème de la nature. Cela donnera lieu à des ateliers qui pourront être ouverts aux parents. Le projet coûte 3000€ à l'école (50€ de l'heure, prix DRAC)

Bilan financier de la coopérative scolaire :

Du fait du départ de Mme Gonzalez, la gestion de la coopérative est confiée à Mme Babikian l'année prochaine.

Le spectacle de Noël a coûté 1150€

L'inscription annuelle pour la coopération coûte 600€ à l'école.

Les photos de classes ont rapporté 2260€

Les calendriers 1900€

Les compotes 200€

Les stylos 32€

QUESTIONS DES ASSOCIATIONS

Rappel de Mme la directrice : les questions doivent lui être envoyées 15 jours avant la date du conseil d'école.

La Mairie a organisé le 28 mai une réunion de pré-conseil afin d'aborder les sujets qui concernent la mairie et prennent généralement beaucoup de temps en conseil d'école. A cette réunion sont conviés les personnels de mairie de la garderie, de la cantine, des élus et les associations de parents d'élève qui peuvent ainsi poser leurs questions.

Mme la Directrice n'a pas été informée de la tenue de cette réunion.

Il est établi qu'un membre de l'équipe pédagogique sera convié lors de la prochaine réunion. Les questions posées lors de cette réunion seront listées en conseil d'école afin qu'elles soient consignées dans le compte-rendu du conseil ainsi que les réponses qui auront été apportées. Le but de cette pré-réunion étant un gain de temps lors des réunions de conseil d'école et aussi la présence de l'ensemble des personnels de la Mairie plus aptes à répondre aux questions des associations et prochainement d'un membre de l'équipe éducative.

AIPE

- Lors du 2^{ème} conseil d'école, des questions ont été posées concernant la qualité de l'air et son renouvellement. Le problème a-t-il été étudié ? Des solutions ont-elles été apportées ?

Le système fonctionne. Deux entretiens sont effectués par an. Un technicien surveille en permanence le système depuis son PC.

Le système fonctionnait mais il avait été arrêté car il générait trop de froid dans certaines parties de l'école notamment la cantine.

- Lors du 2^e conseil d'école, le sujet du nettoyage des classes a été abordé. Une réunion devait être organisée sur le sujet. La réunion a-t-elle eu lieu et qu'a-t-il été décidé ?

La réunion a eu lieu et a permis de clarifier ce qui était fait, par qui et quand.

Reste une question au niveau du nettoyage derrière les meubles. Qui doit déplacer les meubles, bacs se trouvant sur le sol et autres éléments mobiles (meubles sur roue) pour pouvoir nettoyer ? La Mairie indique que c'est aux Atsems de le faire. Mme la Directrice demande à ce que cela soit fait au moins une fois par an.

- Les mesures de décibel dans la cantine ont-elles eu lieu ?

Non, elles sont prévues à la rentrée. Mais cela paraît moins bruyant pour l'équipe sur place à midi du fait du décalage des horaires. Les élèves de maternelle restent cependant nombreux (environs 195, jusqu'à 205).

- Les premières températures élevées sont arrivées. Quel est votre ressenti actuellement dans l'école ?

Les fortes chaleurs ne sont pas encore arrivées donc pour l'instant il ne fait pas chaud dans les classes. L'aération par la grille est réalisée tous les jours et semble efficace.

- Le gouvernement a annoncé qu'il souhaitait que les classes de grandes sections ne dépassent pas les 24 élèves par classe. Avez-vous eu des directives pour la prochaine rentrée scolaire ?

Pas de directive pour le moment.

- Le bilan du changement d'horaires pour la restauration scolaire est positif. Il y a tout de même plus de retardataires pour l'entrée à l'école le matin. Une douzaine chaque jour.

- Les actions de l'AIPE ont permis à l'école de gagner 1420€
360 € des P'tits cœurs de Noël

280 € des Ptits cœurs de la Saint Valentin

380€ de loterie

400€ de la vente des chocolats de Noël. Le chèque est remis en conseil des classes.

L'équipe enseignante remercie l'AIPE.

GPE

- Pourquoi n'y a-t-il pas de blocs portes au niveau des portes coupe-feu ?

La mairie s'occupe en priorité de ce point car concerne la sécurité. Il s'agit d'un vis de forme. Les procédures sont longues mais la Mairie a décidé de réaliser les travaux très rapidement du fait des problèmes de sécurité que cela pourrait engendrer.

- Est-il prévu des gouttières sur le nouveau préau pour canaliser l'eau de pluie ?

Pas pour l'instant, les budgets alloués aux travaux sont dirigés vers certaines priorités.

- Kermesse : Pourquoi les parents ne pourraient pas y assister, au même titre que les spectacles de fin d'année car les parents apprécient ces moments partagés ?

La Kermesse est rebaptisée Fête des enfants. Pour des raisons de sécurité, elle se fait lorsque l'école est fermée sur temps scolaire. Les parents qui le souhaitent peuvent participer en aidant à tenir des stands. L'école maternelle ne souhaite pour le moment pas organiser une kermesse en dehors du temps scolaire, la responsabilité et les risques étant beaucoup trop grands. Elle laisse la porte ouverte aux associations pour l'organisation d'une telle manifestation hors temps scolaire.

- Quel est le montant de la dotation de la mairie aux écoles et comment est-il utilisé ?

Le montant est de 70€ par enfant : Sur ces 70€. 64 € vont à la classe et 6 € aux dépenses collectives (dépenses de pharmacie, cartouche d'encre, matériel de motricité, fournitures du bureau, vélos, roues, etc). Quant aux crédits mairie des classes, ils permettent d'acheter les jeux éducatifs, fournitures scolaires, cadeaux de Noël, financer les bus des sorties scolaires, etc) . Toutes les factures sont envoyées à la Mairie pour approbation. La mairie finance également l'entretien du photocopieur et l'achat du toner.

La prochaine action est le Goûter Parents Enfants le 21 juin.

Le service jeunesse indique que leur apéritif de fin d'année aura lieu le 27 juin à 18h30.

Mme Chazalon Gautier remercie tous les participants et clôture le conseil à 19h30.

La présidente du conseil d'école
Mme Chazalon Gautier

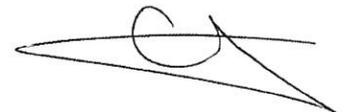


les secrétaires de séance
Christine Delzescaux (enseignante)



et AIPE

Mme ALMONACIL



GPE

Mme Ruescas Emiline

